

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MAI 2022 Á 20 HEURES  
SEANCE ORDINAIRE

## COMPTE - RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Etienne AUJARD, Maire,

**Étaient présents :** E. AUJARD, J. FONBAUSTIER, S. LAINEZ, JF. CONTENT, E. FRANCIERE, F. MOUTON, F. BARNIERS, E. AUCLAIR.

**Absents :** M. ARNAUD.

**Absents excusés:** Y. GRASON, M. MONTAGNÉ, M. BORDENET, P. MORIN, N. PRIN,

- **Projet Antenne Orange :** Le Maire informe le CM du projet d'implantation d'une antenne Orange à proximité de la station d'épuration afin de permettre une meilleure réception des réseaux de téléphonie Orange ;
- **Convention voirie CCCB :** Le CM accepte de signer la convention de mise à disposition de la voirie avec la CCCB ;
- **Rapport assainissement :** Le CM approuve le rapport assainissement 2021 ;
- **Projet vente terrain lotissement :** Le Maire propose de faire appel à un prestataire pour la vente des terrains, le CM donne un accord de principe ;
- **Guichet numérique autorisation urbanisme (GNAU) :** le Maire informe le CM que les actes d'urbanismes seront dématérialisés par conséquent la commune doit passer une convention avec le SDEI afin de continuer d'assurer les dossiers d'urbanisme ;
- **Bilan travaux commune :** Le Maire informe le CM de l'avancé des différents travaux sur la commune
- **Divers :**
  - Le Maire donne lecture du courrier d'information de cessation d'activité de l'ancienne carrière ;
  - Le Maire indique que la mairie a été contacté par l'ONF car ils sont à la recherche d'un local à louer ;
  - Le contrat de l'agent administratif se termine au 23 juillet et sera reconduit.

Le Maire,

